

# REPUBLIQUE FRANCAISE

20007457300011

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
SIRR RAMBOUILLET

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL  
SIRR RAMBOUILLET

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SIRR ASSAINISSEMENT

ANNEE 2019

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 425 163,38	G 4 313 006,60	G-A 1 887 843,22
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 3 745 454,24	H 7 532 036,85	H-B 3 786 582,61

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 8 538 336,47 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 170 617,62	Q= G+H+I+J 20 383 379,92	=Q-P 14 212 762,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 425 163,38	= G+I+K 4 313 006,60	1 887 843,22
	Section d'investissement	= B+D+F 3 745 454,24	= H+J+L 16 070 373,32	12 324 919,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 170 617,62	= G+H+I+J+K+L 20 383 379,92	14 212 762,30

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>E 0,00</b>	<b>K 0,00</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>F 0,00</b>	<b>L 0,00</b>

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 534 650,00	1 222 177,22	0,00	0,00	312 472,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	228 600,00	186 310,46	0,00	0,00	42 289,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 000,00	29 264,51	0,00	0,00	103 735,49
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 896 250,00</b>	<b>1 437 752,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>458 497,81</b>
66	Charges financières	405 913,89	86 948,04	183 884,18	0,00	135 081,67
67	Charges exceptionnelles	295 595,61	0,00	0,00	0,00	295 595,61
022	Dépenses Imprévues ( exploitation )	191 250,00				
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>2 789 009,50</b>	<b>1 524 700,23</b>	<b>183 884,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 425,09</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	716 578,97	716 578,97			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>716 578,97</b>	<b>716 578,97</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 505 588,47</b>	<b>2 241 279,20</b>	<b>183 884,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 425,09</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	42 080,00	43 086,93	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de service	2 910 820,00	3 585 945,77	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 325,00	24 162,53	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	128 510,00	85 957,48	0,00	0,00	42 552,52
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>3 082 735,00</b>	<b>3 739 152,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	151 300,42	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>3 083 035,00</b>	<b>3 890 453,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	422 553,47	422 553,47			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>422 553,47</b>	<b>422 553,47</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 505 588,47</b>	<b>4 313 006,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018</b>	<b>0,00</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	238 186,46	73 675,61	0,00	164 510,85
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 136 120,00	2 693 976,98	0,00	9 442 143,02
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>12 374 306,46</b>	<b>2 767 652,59</b>	<b>0,00</b>	<b>9 606 653,87</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	780 410,53	555 248,18		225 162,35
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>780 410,53</b>	<b>555 248,18</b>	<b>0,00</b>	<b>225 162,35</b>
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>13 154 716,99</b>	<b>3 322 900,77</b>	<b>0,00</b>	<b>9 831 816,22</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	422 553,47	422 553,47		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>422 553,47</b>	<b>422 553,47</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 577 270,46</b>	<b>3 745 454,24</b>	<b>0,00</b>	<b>9 831 816,22</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	4 710 570,50	1 193 895,00	0,00	3 516 675,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 518 399,00	4 518 399,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>9 228 969,50</b>	<b>5 712 294,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 516 675,50</b>
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	1 103 163,88	1 103 163,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 103 163,88</b>	<b>1 103 163,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>10 332 133,38</b>	<b>6 815 457,88</b>	<b>0,00</b>	<b>3 516 675,50</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	716 578,97	716 578,97		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>716 578,97</b>	<b>716 578,97</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 048 712,35</b>	<b>7 532 036,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 516 675,50</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>		<b>8 538 336,47</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 222 177,22		1 222 177,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	186 310,46		186 310,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 264,51		29 264,51
66	Charges financières	270 832,22	0,00	270 832,22
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	716 578,97	716 578,97
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>1 708 584,41</b>	<b>716 578,97</b>	<b>2 425 163,38</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 425 163,38

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	422 553,47	422 553,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	555 248,18	0,00	555 248,18
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	73 675,61	0,00	73 675,61
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 693 976,98	0,00	2 693 976,98
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>3 322 900,77</b>	<b>422 553,47</b>	<b>3 745 454,24</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 745 454,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 086,93		43 086,93
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	3 585 945,77		3 585 945,77
74	Subventions d'exploitation	24 162,53		24 162,53
75	Autres produits de gestion courante	85 957,48		85 957,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	151 300,42	422 553,47	573 853,89
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>3 890 453,13</b>	<b>422 553,47</b>	<b>4 313 006,60</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 313 006,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 193 895,00	0,00	1 193 895,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 518 399,00	0,00	4 518 399,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		716 578,97	716 578,97
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>5 712 294,00</b>	<b>716 578,97</b>	<b>6 428 872,97</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018

8 538 336,47

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

1 103 163,88

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 070 373,32

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2)(3)</b>	<b>1 534 650,00</b>	<b>1 222 177,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>312 472,78</b>
60221	Combustibles et carburants	14 000,00	1 155,83	0,00	0,00	12 844,17
604	Achats d'études, prestations de services	9 400,00	228,00	0,00	0,00	9 172,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	410 000,00	251 898,95	0,00	0,00	158 101,05
6064	Fournitures administratives	1 000,00	214,20	0,00	0,00	785,80
6066	Carburants	500,00	101,76	0,00	0,00	398,24
611	Sous-traitance générale	940 000,00	878 801,76	0,00	0,00	61 198,24
6132	Locations immobilières	21 000,00	20 567,18	0,00	0,00	432,82
6135	Locations mobilières	12 500,00	8 843,73	0,00	0,00	3 656,27
614	Charges locatives et de copropriété	11 500,00	10 881,00	0,00	0,00	619,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	18 000,00	16 458,29	0,00	0,00	1 541,71
61551	Matériel roulant	1 000,00	364,12	0,00	0,00	635,88
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6156	Maintenance	8 000,00	3 710,70	0,00	0,00	4 289,30
6161	Multirisques	13 000,00	12 576,02	0,00	0,00	423,98
6168	Autres	10 000,00	8 530,99	0,00	0,00	1 469,01
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	521,97	0,00	0,00	78,03
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 669,00	0,00	0,00	331,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	6 000,00	261,11	0,00	0,00	5 738,89
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 074,87	0,00	0,00	1 425,13
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	2 208,74	0,00	0,00	2 291,26
63512	Taxes foncières	150,00	109,00	0,00	0,00	41,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>228 600,00</b>	<b>186 310,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 289,54</b>
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	54,98	0,00	0,00	3 445,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	93,04	0,00	0,00	406,96
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 000,00	1 674,47	0,00	0,00	1 325,53
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 000,00	306,39	0,00	0,00	693,61
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	145 000,00	128 440,32	0,00	0,00	16 559,68
6415	Supplément familial	1 500,00	700,00	0,00	0,00	800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	22 238,92	0,00	0,00	7 761,08
6453	Cotisations aux caisses de retraite	35 000,00	30 711,82	0,00	0,00	4 288,18
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	2 090,52	0,00	0,00	2 909,48
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
648	Autres charges de personnel	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 000,00	29 264,51	0,00	0,00	103 735,49
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	25 000,00	5 899,92	0,00	0,00	19 100,08
6531	Indemnités	30 000,00	21 502,50	0,00	0,00	8 497,50
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	1 861,31	0,00	0,00	3 138,69
6535	Formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	50 000,00	0,78	0,00	0,00	49 999,22
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>1 896 250,00</b>	<b>1 437 752,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>458 497,81</b>
66	Charges financières (b)(5)	405 913,89	86 948,04	183 884,18	0,00	135 081,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	350 000,00	281 034,15	0,00	0,00	68 965,85
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	55 913,89	-194 086,11	183 884,18	0,00	66 115,82
67	Charges exceptionnelles (c)	295 595,61	0,00	0,00	0,00	295 595,61
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	45 595,61	0,00	0,00	0,00	45 595,61
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	191 250,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>2 789 009,50</b>	<b>1 524 700,23</b>	<b>183 884,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 425,09</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	716 578,97	716 578,97			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	716 578,97	716 578,97			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>716 578,97</b>	<b>716 578,97</b>			<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>716 578,97</b>	<b>716 578,97</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 505 588,47</b>	<b>2 241 279,20</b>	<b>183 884,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 425,09</b>

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00
--	------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	377 970,29
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	-377 970,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	42 080,00	43 086,93	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	42 080,00	43 086,93	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	2 910 820,00	3 585 945,77	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 910 820,00	3 585 945,77	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 325,00	24 162,53	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	22 837,53	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 325,00	1 325,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	128 510,00	85 957,48	0,00	0,00	42 552,52
7588	Autres	128 510,00	85 957,48	0,00	0,00	42 552,52
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 082 735,00</b>	<b>3 739 152,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	151 300,42	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	300,00	150 541,96	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	758,46	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 083 035,00</b>	<b>3 890 453,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	422 553,47	422 553,47			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	422 553,47	422 553,47			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>422 553,47</b>	<b>422 553,47</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 505 588,47</b>	<b>4 313 006,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018						0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	238 186,46	73 675,61	0,00	164 510,85
2031	Frais d'études	238 186,46	73 675,61	0,00	164 510,85
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 136 120,00	2 693 976,98	0,00	9 442 143,02
2313	Constructions	12 136 120,00	2 693 976,98	0,00	9 442 143,02
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>12 374 306,46</b>	<b>2 767 652,59</b>	<b>0,00</b>	<b>9 606 653,87</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	780 410,53	555 248,18		225 162,35
1641	Emprunts en euros	780 410,53	554 489,72		225 920,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	758,46		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>780 410,53</b>	<b>555 248,18</b>	<b>0,00</b>	<b>225 162,35</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>13 154 716,99</b>	<b>3 322 900,77</b>	<b>0,00</b>	<b>9 831 816,22</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	422 553,47	422 553,47		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	422 553,47	422 553,47		0,00
139111	Agence de l'eau	219 303,10	219 303,10		0,00
13912	Régions	114 663,00	114 663,00		0,00
13913	Départements	81 968,37	81 968,37		0,00
13914	Communes	6 619,00	6 619,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>422 553,47</b>	<b>422 553,47</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>13 577 270,46</b>	<b>3 745 454,24</b>	<b>0,00</b>	<b>9 831 816,22</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>					<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 710 570.50	1 193 895,00	0,00	3 516 675,50
13111	Agence de l'eau	4 330 570.50	1 193 895,00	0,00	3 136 675,50
1312	Régions	380 000.00	0,00	0,00	380 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 518 399.00	4 518 399,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 518 399.00	0,00	0,00	4 518 399,00
1681	Autres emprunts	0.00	4 518 399,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 228 969.50	5 712 294,00	0,00	3 516 675,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 103 163.88	1 103 163,88	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 103 163.88	1 103 163,88	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 103 163.88	1 103 163,88	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>10 332 133.38</b>	<b>6 815 457,88</b>	<b>0,00</b>	<b>3 516 675,50</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	716 578.97	716 578,97		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	48 647.96	48 647,96		0,00
28032	Amortissements des frais de recherche et de développeme.	16 000.00	16 000,00		0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	3 870.00	3 870,00		0,00
281351	Bâtiments d'exploitation	414 770.96	414 770,96		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 236.00	2 236,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	57 008.00	57 008,00		0,00
28154	Matériel industriel	7 402.03	7 402,03		0,00
281562	Service d'assainissement	5 211.00	5 211,00		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ino	145 280.00	145 280,00		0,00
28182	Matériel de transport	5 825.32	5 825,32		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 318.70	5 318,70		0,00
28184	Mobilier	403.00	403,00		0,00
28188	Autres	4 606.00	4 606,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>716 578.97</b>	<b>716 578,97</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>716 578.97</b>	<b>716 578,97</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>11 048 712.35</b>	<b>7 532 036,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 516 675,50</b>
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018			8 538 336,47		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

## POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV  
A1.2ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
16441 Emprunts en euros (total)					17 442 814,82									
MPH516697EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/03/2002		01/01/2015	17 442 814,82	V	EURIBOR	0,27	0,01836		M	P	N	A-1
050311	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/10/2005		13/10/2006	43 075,00	F		0,0	0,77591		A	P	N	A-1
MINS16720EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2005		01/08/2007	1 000 000,00	R	EURIBOR	3,63	3,66669		A	P	N	B-1
MINS16718EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	27/11/2001		01/04/2020	830 020,12	V	EURIBOR	1,79	0,49837		M	P	N	A-1
MON516696EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/08/1998		01/08/2015	10 225,25	F		5,8	3,228		A	P	N	A-1
MIN264265EUR/02	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/06/2009		01/10/2009	1 000 000,00	R		4,38	2,91211		T	C	N	A-1
MPH516700EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2009		01/04/2010	500 000,00	V	EURIBOR	2,69	1,1093		T	P	N	A-1
10718032 (1) 201	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011		15/09/2012	57 000,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
50297523961	CREDIT AGRICOLE	01/08/2011		15/11/2011	1 000 000,00	F		4,12	4,36661		T	P	N	A-1
MON516699EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/12/2012		01/05/2013	92 421,73	F		3,97	3,69558		A	C	N	A-1
00000106638	CREDIT AGRICOLE	26/12/2012		03/04/2013	512 000,00	F		3,92	4,69284		A	X	N	A-1
MIS516701EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	3 349 112,11	F		3,25	3,29619		A	P	N	A-1
MIS516701EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	4 000 000,00	F		2,35	2,38495		A	X	N	A-1
MPH516721EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2017		01/04/2017	436 665,68	R	EURIBOR	4,79	5,19151		T	X	O	B-1
1077192(1) 2018	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/03/2019		31/03/2020	4 518 399,00	F		0,0	7,6E-4		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					17 442 814,82									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## IV

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													EURIBOR
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros (total)													
MPH516697EUR00		0,00		13 946 987,17					554 490,53	281 033,34	0,00	183 933,20	
050311	N	0,00		0,00	0,00	V	EURIBOR	0,01836	554 490,53	281 033,34	0,00	183 933,20	
MINS16720EUR00	N	0,00		2 871,63	0,83	F		0,77591	4 072,63	0,00	0,00	0,00	
MINS16718EUR00	N	0,00		628 869,64	11,50	R	EURIBOR	3,66669	2 871,67	0,00	0,00	0,00	
MONS16988EUR00	N	0,00		363 390,59	12,25	V	EURIBOR	0,49837	37 627,59	24 529,88	0,00	13 538,25	
MINS26285EUR02	N	0,00		7 454,73	8,67	F		3,228	20 705,97	0,00	0,00	0,00	
MPH516700EUR00	N	0,00		487 500,00	9,58	R		2,91211	618,28	468,23	0,00	180,15	
1018032 (1) 201	N	0,00		193 424,05	5,08	V	EURIBOR	1,1093	50 000,00	12 346,26	0,00	2 900,63	
60297523981	N	0,00		34 200,00	11,75	F		0,0	34 600,63	478,83	0,00	63,27	
MONS16699EUR00	N	0,00		526 270,01	6,67	F		4,36661	2 850,00	0,00	0,00	0,00	
00000106639	N	0,00		9 702,47	0,42	F		3,68958	66 308,64	23 388,52	0,00	2 770,52	
MINS16701EUR00	N	0,00		241 965,07	7,33	F		4,69284	9 702,46	770,38	0,00	266,79	
MINS16701EUR00	N	0,00		2 859 826,70	11,25	F		3,29819	23 913,88	10 422,46	0,00	7 061,06	
MPH516721EUR00	N	0,00		3 785 789,51	21,25	F		2,38495	171 114,09	99 873,71	0,00	78 744,53	
1077192(1) 2018	N	0,00		337 323,77	7,08	R	EURIBOR	5,19151	92 400,34	91 211,94	0,00	74 378,53	
	N	0,00		4 518 399,00	19,25	F		7,6E-4	37 704,15	17 533,13	0,00	4 039,45	
<b>Total général</b>		0,00		13 946 987,17					554 490,53	281 033,34	0,00	183 933,20	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
MINS16720EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	1000 000,00	628 869,64	1	25,00				0,00 0		3,66689	24 529,88	0,00	4,51 %
MPH516721EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	436 665,68	337 323,77	1	10,00				0,00 0		5,19151	17 533,13	0,00	2,42 %
<b>TOTAL B</b>		1 436 665,68	966 193,41									42 063,01	0,00	6,93 %
Option d'échange C														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Multiplificateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 436 665,68	966 193,41									42 063,01	0,00	6,93 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
(8) Montant, index ou formule.  
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	93,07%					
	Montant en euros	12 980 793,76					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	6,93%					
	Montant en euros	966 193,41					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## SIRR RAMBOUILLET - 78 - SIRR ASSAINISSEMENT

CA

2019

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	0	2	2	0	2
Directeur	A	1	0	1	1	0	1
Responsable finances	B	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0	0	0	0	0	0
Ingénieur	A	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. L'équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6/12).

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(6) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**SIRR RAMBOUILLET - 78 - SIRR ASSAINISSEMENT**

**CA 2019**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**C1.1**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH		0,00	Nouvelle STEP	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				38 341,00		
Technique	N			38 341,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>38 341,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Présenté par le Président,

A Rambouillet, le .....

Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Rambouillet, le .....

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Rambouillet, le .....